- Modules photovoltaïques
- Local technique (transformateur, compteur, onduleur, etc.)
- Zone évitée par mesure ERC
- Clôtures périphériques du projet
- Zone réservée pour la bâche incendie souple (en fonction des prescriptions potentielles du SDIS)
- Accès site

Ce calepinage n'est pas définitif, il pourra faire l'objet de modifications, notamment en fonction des prescriptions du SDIS.

ALTAREA
ENERGIES RENOUVELABLES

ANNEXE 4

PLAN DE PROJET / PLAN DE MASSE

Calepinage de la centrale

Implantation projet
Tracé ligne de liaison
Poste BT/HTA

La centrale sera raccordée en piquage sur une ligne HTA du réseau Enedis. La liaison de raccordement, d'environ 300 m, sera réalisée en souterrain et suivra majoritairement les voies existantes.

Les impacts attendus sont essentiellement temporaires (tranchées, perturbation des sols et des usages). Le choix d'un tracé le long des voiries permet de limiter les incidences sur les milieux naturels.

Ce schéma reste indicatif et pourra évoluer lors de la demande de raccordement auprès d'Enedis. Une attention particulière sera portée à la limitation des impacts en cas d'évolution du tracé, en évitant autant que possible les terrains agricoles et naturels.

ALTAREA
ENERGIES RENOUVELABLES

ANNEXE 4

PLAN DE PROJET / PLAN DE MASSE

Raccordement prévu